

Numéro de l'acte	2017-130-STSP
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.1.1

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2017

QUESTION N°2017-130

<u>ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTICITE</u>: Travaux de réhabilitation de la toiture des tribunes Maurice Marion du stade Alfred André rue Jules Guesde.

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1414-2.

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Vu la délibération n°2016-128 définissant les conditions de recours à la Commission d'Appel d'Offres

Une procédure d'appel d'offres ouvert - définie aux articles 25-1.1,°66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics - a été lancée le 16 octobre 2017 pour les travaux de réhabilitation de la toiture des tribunes Maurice Marion du stade Alfred André rue Jules Guesde.

Ce marché est décomposé en 3 lots

- Lot n°1 : désamiantage – couverture

Estimation: 200 000,00 € HT

Variante obligatoire (élimination définitive de l'amiante par vitrification) :

30 000,00 € HT

Lot n°2 : faux plafonds

Estimation: 12 000,00 € HT

Lot n°3 : électricité

Estimation: 30 000,00 € HT

Variantes obligatoires (détecteurs de présence et mouvement, remplacement du

tableau électrique) : 12 500,00 € HT

La date limite de remise des offres a été fixée au 16 novembre 2017.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 20 novembre 2017 en vue de l'ouverture des plis.

Dix offres ont été reçues dans les délais : ELECTRO, MOTHERON, IPC, EYMERY, COCE, DIDIER LANGUE, EUROSIA, ARTEIC, BELVA, COEXIA Suite à l'analyse des offres réalisée en collaboration avec le Maître d'œuvre – le bureau d'Etudes Didier Facq - la commission s'est de nouveau réunie le 4 décembre 2017 en vue de l'attribution des trois lots. A l'unanimité, les offres retenues sont les suivantes :

Lot n°1 : Société ARTEIC pour un montant de 173 813,70 € HT (offre de base). La variante obligatoire n'est pas retenue.

Lot n°2: Société MOTHERON pour un montant de 10 666,65 € HT.

Lot n°3 : Société ELECTRO pour un montant de 32 552,88 € HT (offre de base). Les variantes obligatoires sont également retenues pour un montant de 8 330,45 € HT.

Ce qui représente un montant total des travaux de 225 363,68 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Et à l'unanimité, décide :

- De se prononcer sur l'attribution des 3 lots relatifs au marché de travaux de réhabilitation de la toiture des tribunes Maurice Marion du stade Alfred André
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer le marché et toute pièce y afférent avec la société déclarée attributaire

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 20 Décembre 2017

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

Affiché le 21 décembre 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt et un décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 décembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne BAROUX

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents
- 1 absents non excusé
- = 0 absents excusé
- 8 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.